



SCArE

Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI

- ADHERER AU SCARE -



PRESENTATION



339 adhérents

411 cinémas

710 écrans

Grandes, moyennes et petites villes

Privé, public et associatif

Petite, moyenne et grande exploitation

Le SCARE a pour objet la défense des intérêts de ses adhérents :

Auprès des partenaires professionnels et institutionnels

- instances de tutelle : CNC, Médiateur du cinéma,
- collectivités locales : départementales, régionales,
- distributeurs,
- Autres organisations professionnelles du cinéma.

Parmi l'ensemble des salles de cinéma

Le SCARE siège au bureau et au Conseil Fédéral de la FNCF ainsi que dans plusieurs de ses Commissions : Petite Exploitation, Moyenne Exploitation, Grande Exploitation, Education à l'Image, Questions sociales et Commission Art et Essai.

Le SCARE prend ainsi part à l'ensemble des décisions de la FNCF concernant l'exploitation et ses relations avec ses partenaires.

Le syndicat renseigne ses adhérents sur toutes les questions relatives au secteur.

Il accompagne les salles et les assiste dans les démarches auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales, auprès du Médiateur du cinéma, dans leurs relations avec la concurrence ou avec leurs partenaires professionnels.

Les salles Art et Essai représentent en 2017 :



58,8%

des établissements



43,2%

des écrans



39,6%

des fauteuils



32,7%

de la fréquentation

NOS ACTIONS

SERVICES AUX ADHERENTS

- Prix négociés auprès de prestataires et fournisseurs
- Offres mutualisées et commandes groupées
- Etudes sur des nouveaux services
- Cellule de conseil à la reprise de salles de cinéma.

LE GROUPE DU LOUXOR

Le SCARE a initié un groupe de travail pour étudier les questions de programmation réunissant une vingtaine de distributeurs indépendants et d'exploitants Art & Essai. Il se réunit tous les deux mois, au Louxor à Paris autour d'un thème ou d'études de cas.



L'ATELIER DES SORTIES

Organisé par le SCARE et le GIE DIRECT, à Paris et en régions. Il permet d'échanger entre distributeurs et exploitants sur les stratégies de programmation, les outils marketing et les partenariats de films à venir.



FORMATIONS

Le SCARE est prestataire de formation et est référencé par l'AFDAS. Il organise notamment le Tour de France digital du CNC : des ateliers aux services des exploitants, sur la pratique des réseaux sociaux et l'utilisation des sites internet dans les 13 régions de France.



PARTENARIATS

Le Sommet des Arcs

Chaque année, il y anime un atelier, sélectionne les initiatives présentées au Laboratoire et fait bénéficier à ses adhérents de tarifs spécifiques.

Les Rencontres du SDI

Les journées professionnelles Cinémas 93



BAROMETRE COMSCORE/SCARE

Développé par ComScore (Rentrak France) pour le SCARE, le baromètre Art & Essai est établi chaque semaine. Il permet de rendre plus lisible l'activité du secteur Art & Essai qui représente environ un quart des entrées nationales,

COMMENT ADHERER AU SCARE

DECLARATION

Lors de la création d'une salle, il convient, en plus de la déclaration au CNC, de faire part à la FNCF, ou au syndicat auquel on souhaite adhérer, de son appartenance syndicale.

PAS DE COTISATION SUPPLEMENTAIRE

Les cotisations syndicales sont prélevées sur le montant que chaque salle reverse à la SACEM. Si la salle adhère à un syndicat, la part SACEM est réduite à 1,50% sur la base des remontées de recettes. Sur cette part, 0,225% est reversé par la SACEM à la Fédération Nationale des Cinémas Français qui reverse à son tour 40% de la somme au syndicat auquel la salle adhère. Il est donc plus avantageux d'adhérer à un syndicat. Changer de syndicat ne modifie pas le montant de l'adhésion.

ADHESION PAR SALLE

Les adhésions à un syndicat se font par salle. Ainsi, on peut tout à fait inscrire certaines salles d'un même établissement à un syndicat régional par exemple et d'autres à un autre syndicat. Un établissement peut ainsi conserver un ancrage régional et être également représenté par un syndicat national qui défend des intérêts transversaux. Une salle peut également être inscrite en double appartenance, pour moitié, dans 2 syndicats différents, sauf dans le cas de quelques syndicats régionaux qui interdisent à leurs adhérents cette pratique.

INSCRIPTIONS

Pour adhérer, il suffit d'envoyer un bulletin d'adhésion pour chacune des salles que l'on souhaite inscrire au SCARE, qui transmettra à la FNCF. Dans le cas d'un changement de syndicat pour la salle, il convient d'informer le précédent syndicat de la démission de la ou des salle(s) et tenir la FNCF informée.

Des formulaires d'inscription au SCARE sont téléchargeables sur le site du SCARE :

<http://scare.fr/adherer.php>

SCARE

61, rue de l'Arcade, 75008 Paris

Tél : 01 85 08 38 80 / contact@scare.fr

www.scare.fr